

Mireille

Écrivain biographe en Île-de-France

LPEP promotion 2008-2009

Mireille est une jeune retraitée pleine d'humour et de fantaisie, que des études scientifiques et managériales ne devaient pas conduire naturellement à la profession d'écrivain public. Toutefois, un virage assez radical vers des fonctions de documentaliste avait amorcé un changement de direction qui s'est confirmé avec la participation à un atelier d'écriture, puis une inscription à la Licence professionnelle en 2008. Mireille souhaitait écrire des récits de vie, c'était son principal objectif ; la licence lui donnerait les savoir-faire et la légitimité. Elle s'était aussi investie dans le domaine associatif, et la combinaison écriture-social l'attirait.

Mireille a effectué son stage auprès d'une association socioculturelle¹ dont elle est aujourd'hui présidente. Elle a créé sa structure d'auto-entrepreneur dès l'obtention de son diplôme et réalise depuis un à deux récits de vie par an. Hormis ses fonctions de présidente de l'association, elle y assure une permanence spécialisée sur les recours DALO².

Mireille combine aujourd'hui naturellement ses activités de bénévole et sa pratique libérale ; elle trouve même le temps d'écrire des poèmes, des nouvelles, et de concevoir et réaliser des spectacles de contes et de lectures à haute voix avec une amie conteuse. Sa voix posée et chaude est un véritable régal pour son auditoire ; elle donne du relief et de la profondeur aux textes lus.

La lecture à haute voix est aussi pour Mireille un moyen de faire évoluer son texte au cours de son processus d'écriture. Comme Gustave Flaubert dans son « gueuloir », Mireille teste la portée des mots lorsqu'ils sont prononcés. Un retour à l'oralité qui, pour un écrivain public, permet de boucler la boucle...

► Mes études scientifiques, puis managériales, ne devaient pas m'amener naturellement à la profession d'écrivain public.

À la base, j'ai un diplôme scientifique, une maîtrise de physique, mais je n'ai jamais pratiqué la physique, bien que le raisonnement scientifique m'ait beaucoup servi

1 [Solidarité Formation Médiation](#)

2 Droit au logement opposable - loi sur le logement social prioritaire

ultérieurement, dans d'autres domaines. J'ai aussi étudié à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises)³.

J'ai ensuite opéré un virage assez radical vers une formation, puis des fonctions de documentaliste. J'ai exercé ce métier, d'abord à l'AFNOR⁴, puis pendant cinq ans au service commercial de l'Ambassade de France à Washington. En 1985, j'ai été embauchée par Télémécanique comme responsable du service documentaire de la recherche, qui était aussi le service de documentation de l'entreprise. Cette dernière a été rachetée en 1988 par Schneider-Electric, au moyen d'une OPA (offre publique d'achat).

J'ai exercé d'autres métiers chez Schneider : contrôleur de gestion des recherches, chef de projet intranet, puis chef de projet formation pour le management au sein de différentes structures de la société. Ces différentes fonctions m'ont permis d'être en contact avec des populations très diverses à l'intérieur de l'entreprise et cela m'a beaucoup plu. Malheureusement, le climat social se détériorait et je suis partie volontairement en 2005, à l'occasion d'un plan social assez bien préparé. J'avais envie de me consacrer à l'écriture.

► Un changement de direction confirmé avec ma participation à un atelier d'écriture et mon inscription à la Licence professionnelle.

Depuis l'an 2000, je m'étais intéressée de très près à l'écriture et au social car ce qui se passait dans l'entreprise n'était pas facile. Donc j'avais pris des cours, participé à un atelier d'écriture, travaillé dans une association de quartier.

En 2005 j'avais passé une annonce dans le journal FUSAC⁵, destiné aux Anglo-Saxons, pour faire des récits de vie et rédiger des CV. Pendant toute ma vie professionnelle j'avais maintenu mon CV à jour et cette démarche m'était familière. J'ai rencontré une personne qui avait besoin d'aide pour préparer un dossier de DEA

3 Les instituts d'administration des entreprises (IAE) sont des composantes des universités françaises, hors IAE Paris qui a un statut à part. Ils ont pour mission le développement de la recherche et de la formation supérieure en gestion au sein des universités. Les IAE constituent un modèle qui s'inspire de celui des *business schools* anglo-saxonnes (source : Wikipedia).

4 L'Association française de normalisation (AFNOR) est l'organisme français de normalisation. Elle a fusionné avec l'AFAQ (Association française pour l'amélioration et le management de la qualité) pour donner naissance au Groupe AFNOR en 2004.

5 FUSAC (à l'origine appelé France-USA Contacts) créé en 1988 par John Vanden Bos est le magazine mensuel de petites annonces pour la communauté anglophone et anglophile de Paris et de la région parisienne (source : Wikipedia).

(Diplôme d'études approfondies), et j'ai continué à travailler avec elle. J'avais fait aussi différents essais auparavant. Pour quitter Schneider, il fallait avoir un projet. J'avais le projet de devenir agent d'un artiste plasticien. J'ai testé cette activité pendant six mois, mais je n'ai pas poursuivi. Un jour, je me suis mise devant Internet et je suis tombée sur cette licence. Je ne sais pas si je cherchais véritablement une formation. J'ai vu *écriture* ; j'ai vu *social* ; c'était la combinaison que je cherchais et je me suis lancée. L'idée était de légitimer ce que j'avais envie de faire. J'ai donc présenté mon dossier.

► Je souhaitais écrire des récits de vie, c'était mon principal objectif ; la licence me donnerait les savoir-faire et la légitimité.

Je n'avais pas de représentation précise de la profession d'écrivain public lorsque je me suis inscrite pour la Licence professionnelle. Je pouvais imaginer son utilité pour l'aide aux démarches administratives – j'ai eu à faire personnellement des démarches assez tôt dans ma vie – mais je n'avais aucune idée des publics que cela pouvait concerner. Dans le social, j'avais participé aux actions d'une association d'éducation spécialisée, mais je n'étais pas au contact des usagers ; puis j'avais travaillé au SAMU⁶ social, mais comme écoutante seulement. Je n'avais pas observé le travail des écrivains publics. Ce qui m'avait séduite, c'était le lien entre l'écriture et le social, et bien sûr le récit de vie, qui était mon intérêt principal. Sur le récit de vie, je n'avais aucun élément non plus. J'avais mis cette annonce en 2005, sans savoir ce que cela impliquait ; heureusement que je n'ai pas été sérieusement sollicitée, parce que j'aurais eu du mal !

La formation m'a vraiment confortée dans l'idée de faire des récits de vie et m'a donné des éléments pour avancer plus vite. Je souhaitais aussi obtenir une légitimité. J'ai pu constater, quand j'ai passé mon annonce, que les gens s'attendaient à ce que j'aie un diplôme en littérature. Dans l'esprit des gens, il n'y a que ceux qui ont un diplôme littéraire qui savent écrire. Sur un profil, dès que l'on met le diplôme en avant, on a des retours. Quand on est en contact c'est différent, car les gens respectent l'expertise.

Mais c'est aussi l'expérience qui fait qu'on progresse dans ce domaine. Je suis assez structurée, donc les démarches sont aisées pour moi, mais il y a une pénibilité. Vous rencontrez des personnes avec des langages différents, des problématiques différentes. Mon stage à l'association m'a permis d'améliorer mon écoute des personnes,

⁶ Service d'aide médicale d'urgence

avec naturellement des répercussions sur mon activité de récits de vie. Le premier travail c'est l'écoute, même si ce n'est pas le seul.

► Mon année de formation m'a fourni les outils nécessaires à la réalisation des récits de vie.

En voyant le programme, je me suis dit que j'allais surtout apprendre des choses sur le plan juridique. Ayant exercé comme documentaliste, j'avais la prétention de savoir chercher l'information et de la trouver. Mais le droit, c'est différent. Ça m'a donné un cadre général, des concepts. Je connaissais le droit des contrats, mais beaucoup moins le droit dans d'autres domaines, comme la famille. C'était intéressant de recadrer tout cela. Après, tout dépend de votre pratique. Il faut développer ses propres outils pratiques.

Je me suis dit : « Je vais prendre des choses dans le droit, et dans le récit de vie, je vais tout apprendre. » C'était mon objectif. Je n'ai pas été déçue.

Par contre, je pense qu'on a passé beaucoup trop de temps en informatique. J'ai appris des choses que je n'ai pas utilisées. Mais on y a passé beaucoup de temps. Il aurait fallu faire des groupes de niveau.

En atelier d'écriture, je n'ai pas appris grand-chose parce que j'avais déjà participé à un atelier d'écriture. On a parcouru tout le spectre des propositions, mais je n'ai pas eu le sentiment de faire des progrès. Il n'y avait pas de contraintes et surtout, il n'y avait pas de relecture, de « re-travail » ; cela m'a manqué. J'ai conscience qu'on ne pouvait pas tout faire. À l'intérieur du groupe tout le monde n'attendait pas la même chose.

Sur la littérature et la poésie : c'était formidable. J'ai vraiment beaucoup apprécié les cours de rhétorique et de biographie de Marie Céрати, excellente pédagogue. C'était l'explosion totale, j'y ai pris beaucoup de plaisir et j'ai beaucoup appris. On travaillait sur les textes, les mots, je trouvais cela intéressant et passionnant.

En linguistique, on a fait un devoir qui m'a beaucoup intéressée. Il fallait choisir un sujet scientifique et le présenter dans un article de vulgarisation. J'avais choisi un article de *La Recherche* sur le graphène, ce matériau qui est sur un plan au lieu d'être dans l'espace. Pour tester mon texte, je l'avais fait lire à une amie qui n'avait jamais fait de science. J'ai appris récemment que le graphène avait été sélectionné comme thème de projet phare par la Commission Européenne et que la recherche allait bénéficier d'un

budget d'un milliard d'euros. J'étais très fière d'avoir travaillé sur ce sujet. Un peu de vanité ne nuit pas.

Les cours de psychosociologie étaient passionnants. Je trouvais intéressant de parler de la relation avec les personnes rencontrées, du rapport à l'autre et de travailler à un niveau collectif. Il est difficile de travailler seul dans son coin. Il faut pouvoir échanger sur sa pratique, ses difficultés.

Je n'ai pas eu vraiment d'attentes déçues ; ce que je regrette, c'est qu'il n'y ait pas eu d'évaluation à la fin de l'année, avec les professeurs. Une évaluation où ce que disent les élèves serait entendu. J'étais tellement contente de suivre cette formation que je n'étais pas dans la revendication. J'ai considéré que j'étais assez grande pour déterminer ce qui me convenait et ce qui ne me convenait pas. Je trouvais intéressant ce mélange de personnes d'horizons divers et d'esprit différent. Mais cet échange de fin d'année a manqué, il aurait pu faire avancer la réflexion sur le contenu pédagogique.

J'ai réinvesti dans le récit de vie tout ce que j'avais appris au cours de la licence dans ce domaine. Pour ce qui est du social, de mes activités actuelles, la licence m'a aidée dans la mesure où j'ai trouvé mon stage auprès de l'association. L'expérience du social, je l'ai acquise sur le terrain, pas à travers la formation.

► J'ai effectué mon stage auprès d'une association socioculturelle dont je suis aujourd'hui présidente.

Cette association a pour vocation de développer l'accès aux savoirs et aux droits en favorisant l'autonomie des personnes par l'accueil, la formation, l'information et la culture.

Mon stage comportait deux parties : il y avait l'aspect social, mais il y avait aussi un projet de récit de vie. Parce que les gens qui viennent ici se confient, une des salariées avait eu l'idée de faire un travail sur l'histoire des vies de ces personnes. Une sorte de récit de vie collectif. On avait choisi comme thème : « qu'est-ce qui vous a amené en France ? » Parce que parler de l'intimité était plus difficile. On a essayé ; j'ai fait un ou deux récits individuels, mais on a eu du mal à réunir régulièrement les personnes concernées. Au final, le projet a été réorienté vers l'atelier d'écriture des enfants et des collégiens. Ils ont pu écrire ce qu'ils savaient de leurs parents, en parler avec eux, mais je n'ai pas suivi cette dernière étape, faute de disponibilité.

Pendant le stage j'assurais les permanences d'écrivain public généraliste et je travaillais parallèlement sur les récits de vie. La population est largement constituée de personnes avec des titres de séjour, des Marocains, Berbères, et des immigrants plus récents. Nous travaillons en partenariat avec les organisations présentes dans la ville.

Mon stage a été très utile à tous points de vue ; il m'a permis de développer mes capacités d'écoute, d'approche de l'autre.

Aujourd'hui, en dehors de mes fonctions de présidente de l'association, j'assure une permanence spécialisée sur les recours DALO. C'est une problématique complexe qui implique un suivi rigoureux et beaucoup de détermination. Les personnes que nous recevons ont d'abord besoin d'être écoutées et soutenues. L'association me prend du temps et de l'énergie, mais les buts et le fonctionnement de cette association sont particulièrement enrichissants avec le public et les équipes de salariés et bénévoles.

► Les contacts avec d'autres écrivains publics diplômés de la Licence professionnelle sont trop rares.

Notre promotion était très sympathique. On a quelques contacts ponctuels mais sans plus. J'étais très contente de participer à la journée anniversaire des dix ans de la Licence professionnelle, organisée par Plume & Buvard en avril 2012. J'ai rencontré à cette occasion des personnes qui font le même métier que moi et c'était très enrichissant. Je travaille d'ailleurs depuis avec l'une d'entre elles, car elle est en lien avec des imprimeurs ; nous avons développé un partenariat qui nous satisfait totalement. Je trouve cette initiative de l'association particulièrement intéressante, la rencontre de confrères autour de cet anniversaire des dix ans était une excellente chose.

► Nous sommes « conseils en écriture », et notre rôle dépasse la simple rédaction d'un écrit.

Notre rôle dépend de la façon dont on conçoit son métier ; sur mon site j'ai indiqué que je rédigeais des CV éventuellement, et lorsque j'ai à faire un CV, il est clair que je m'assure que la personne est d'accord avec ce qui est écrit dans son CV et qu'elle puisse parler de son parcours. Je ne veux pas faire un CV dans l'absolu ; je veux faire un CV permettant à la personne de comprendre comment est présenté son métier et comment elle peut le restituer. Pour moi, c'est une forme de conseil.

Les personnes qu'on reçoit ont une démarche à faire ; notre premier devoir est de les accueillir et de faire ce qu'elles demandent, dans la mesure où bien sûr, leur démarche est légale. C'est très rare, mais il y en a qui voudraient que la loi s'adapte à leurs besoins. Alors, on est obligé de leur expliquer que ça ne marche pas comme ça. Mais la majorité le sait très bien. Donc, on fait la démarche ; la plupart des gens ne sont pas analphabètes, mais illettrés ou encore et surtout ont besoin de retrouver une confiance en eux, fragilisée. Donc, on fait une lecture, on remplit un formulaire, et après on explique, mais ce n'est pas vraiment du conseil en écriture, mais en quelque sorte c'est aussi un travail sur les mots ; on explique et on utilise un vocabulaire jusqu'à ce que l'on soit sûr que la problématique et ce qu'on a écrit aient été compris.

Il est évident qu'à un certain moment on va être amené à donner des explications ou à orienter, dans la limite de notre périmètre. Par exemple sur le droit des étrangers, on a des éléments d'information à fournir, mais pour des situations plus compliquées on oriente ces personnes vers des juristes spécialisés.

Quand on fait de la réécriture pour un mémoire, là on fait réellement du conseil en écriture. Le réseau GREC (Groupement des écrivains conseils⁷), dont je fais partie, et qui regroupe toutes sortes d'écrivains publics de facture traditionnelle, répond à la double demande des publics en utilisant l'appellation Écrivain Conseil® qui est une marque déposée.

► L'absence de reconnaissance de la profession préserve la diversité des fonctions.

J'ai constaté, à travers la formation et les rencontres avec les professionnels, qu'il y avait une grande diversité de fonctions dans le métier d'écrivain public et que chacun faisait un petit peu ce qu'il en voulait, en fonction de ses intérêts, de l'endroit où il se trouvait, etc. Pour moi, l'absence de reconnaissance de la profession était une opportunité pour ne pas rigidifier les choses. Aujourd'hui il y a beaucoup de gens qui entreprennent ce métier, même des gens qui n'ont pas de formation d'écrivain public. Personnellement, je considère que c'est une opportunité.

Mais il y a peut-être un revers. Beaucoup de personnes retournent à leur ancien métier parce qu'elles ne peuvent pas vivre uniquement du métier d'écrivain public. Pourtant, je connais des gens qui sont installés et qui en vivent correctement. Ce serait peut-être

7 [Groupement des Écrivains conseils®](#)

différent s'ils étaient seuls. Il est certain qu'avec ce que je gagne dans le domaine, je n'en vivrais pas. Mais je ne prospecte pas ; les commandes de récits m'arrivent par le bouche à oreille. Je ne fais pas réellement de prospection.

Je suis membre du GREC et de Plume & Buvard, et cela m'apporte une certaine visibilité. Cela m'a aussi procuré un certain nombre de contacts. J'ai été contactée par France Culture et le CNED (Centre national d'enseignement à distance) pour des interviews.

Autrement, je suis sur Viadeo et LinkedIn, toujours pour la visibilité ; et j'ai obtenu quelques contacts par leur intermédiaire. Certains de mes collègues me disent que je devrais créer un site personnel, mais je n'en ai pas envie ; j'ai peur que cela devienne envahissant.

► Dans la pratique des récits de vie, je suis confrontée aux réalités, plus qu'à de réelles difficultés.

La première réalité réside dans le fait que le témoignant ne dit que ce qu'il veut bien dire. Cela peut prêter à controverse, mais c'est prévu dans mon contrat. Il peut y avoir, à la fin, une insatisfaction des lecteurs, de l'entourage du témoignant qui conteste sa version des faits et pose des questions, voire demande des modifications.

Dans le recueil sur lequel je travaille actuellement, je sais que la témoinsante va réagir lorsqu'elle va entendre le texte en première lecture. Je vais lui faire prendre conscience de l'impact négatif que son texte aura s'il est lu à haute voix et publié dans sa forme actuelle. C'est moi qui la mets devant ses dires, qui sont devenus des écrits.

Déjà, lorsqu'il s'agit de personnes décédées, c'est compliqué ; mais quand vous parlez de personnes vivantes, il faut faire très attention. C'est la difficulté du témoignage, quelque chose qu'il faut gérer, même si la question est juridiquement bordée. La personne elle-même peut demander pourquoi vous avez écrit certaines choses, alors qu'elle a déjà relu les textes. Pour cette raison, j'ai tendance à augmenter les délais de restitution ; parce qu'il faut laisser reposer les écrits, prendre de la distance avant de produire la version finale.

Autre réalité à prendre en compte : pour faire un récit de vie, il faut se mettre en osmose, en empathie avec la personne. Si je ne prends pas le temps et la distance nécessaires, je risque de rentrer dans son style, dans sa phraséologie. Donc, il faut pouvoir s'en détacher, mais cela vient aussi avec la pratique.

Le témoignant doit se retrouver et retrouver son histoire dans le récit, mais cela n'implique pas d'utiliser totalement son vocabulaire. Le récit doit aussi être agréable,

intéressant à lire et compréhensible aux lecteurs. C'est pourquoi, d'une part, on ne peut pas restituer tout le *verbatim* du témoignant. Ceci n'empêche pas d'y mettre certaines des expressions. D'autre part, la personne raconte bien souvent dans le désordre, comme cela lui vient. Il est donc nécessaire – pour que le récit soit compréhensible – de réordonner le texte et de lui donner une structure. C'est ma conception. Jusqu'à présent, elle a été acceptée.

Parfois certaines affirmations des témoignants ne sont pas en accord avec mes propres convictions, mes valeurs, et cela me dérange. Apprendre à savoir accepter l'autre et ses différences, cela fait aussi partie du métier. Ainsi, il faut connaître ses limites.

Une dernière réalité pourrait être que je passe trois fois plus de temps sur mes travaux que je n'en facture ; mais si je facturais au temps réel, je n'aurais plus personne. C'est la réalité du métier, et j'ai bien compris dès le départ qu'il n'était pas possible d'y échapper.

► Le travail d'écriture fait renaître des émotions, génère des retours de souffrance ou de plaisir, tant pour le témoignant que pour le biographe.

J'ai conscience que lorsqu'une personne prend la décision de faire ce travail, c'est d'abord parce qu'elle va répondre à une demande, une sorte de *commande* indirecte de la famille. Il est important que la famille soit *derrière* parce qu'elle constitue un soutien, souvent inconscient, mais il existe. En même temps, on a conscience que cela fait revivre des moments importants, fait revenir des émotions. Le témoignant ne s'y attend pas toujours. Donc, il faut être attentif aux réactions. On rentre dans l'intimité d'une personne. Il y a quelque chose d'émouvant. On ne peut pas la juger tant qu'on est dans ce travail avec elle. Cela ne m'est jamais arrivé, mais il est envisageable de devoir arrêter si c'est trop difficile.

Le travail d'écriture a un effet bénéfique sur la personne, même si elle a inventé la moitié de ce qu'elle raconte. Parce que notre mémoire s'arrange avec les faits. Pour le premier récit que j'ai fait, ce monsieur avait déjà écrit quelque chose et il ne sortait pas de son écrit. Il y avait toute une période de la guerre dont il ne pouvait pas parler. Pareil pour une autre dame qui ne voulait pas parler de la guerre et qui a fini par le faire. Ce travail fait renaître des émotions, génère des retours de souffrance ou de plaisir.

Pour moi, j'apprends des choses sur des lieux, des métiers que je ne connaissais pas, des points de vue différents du mien. L'écriture correspond aussi à mon histoire ; il y a résonance en moi. Comme l'exprime Georges Pérec dans son livre *W ou le Souvenir d'enfance*, dans lequel il alterne deux récits, sa propre biographie réinventée et le récit d'un endroit imaginaire, W, dominé par une sorte d'idéal olympique qui s'avère à la fin proche du régime nazi. Il parle de l'inévitabilité de la reconstitution de la mémoire et se donne des règles compliquées d'écriture pour la contourner⁸.

► Je ne cherche pas le mot juste dès le départ, l'écriture s'élabore au fil du temps, en plusieurs étapes.

Au cours des entretiens, je prends des notes et j'enregistre. Ma première version écrite est issue de mes notes ; après je valide à l'écoute des enregistrements si nécessaire. L'enregistrement me sert uniquement de validation, mais il faut y passer du temps.

Ensuite il y a la structure de l'histoire. Entre tous ces moments-là, le texte est revu, même à la fin, lorsque je le lis à haute voix ; ce qui fait que le texte évolue au fil des différentes étapes. D'autres mots ou d'autres formules se présentent. Je le fais ensuite relire par une correctrice, une personne étrangère à l'histoire, qui a le droit de me suggérer des modifications éventuelles. Ce travail représente un coût supplémentaire, mais cela me semble indispensable, car je veux livrer quelque chose de bien au témoinnant.

J'ai des partenaires privés pour la correction et l'impression de mes bouquins. Il s'agit d'autres écrivains biographes qui ont une maison d'édition.

► J'écris des poèmes et des nouvelles et je pratique la lecture à haute voix dans le cadre de spectacles montés avec une amie conteuse.

J'ai publié certains écrits à mon compte. Des poèmes et quelques nouvelles. Je fais aussi de la lecture à haute voix en association avec une amie, Ariel, qui est conteuse.

⁸ Dans *W et le Souvenir d'enfance*, Georges Pérec fait alterner deux textes qui progressent parallèlement et se rejoignent. Comme par un jeu de miroir, les deux textes prennent sens l'un par l'autre. La clé du récit de fiction est délivrée à la fin : c'est une histoire écrite par Pérec pendant son enfance. Au lecteur de croiser les deux récits et de prendre en charge le douloureux problème de l'holocauste, à la fois comme victime et comme bourreau.

Je lis et Ariel conte mais c'est ensemble que nous concevons les programmes. Les représentations ont lieu dans tout cadre susceptible de nous accueillir ; chez moi d'abord, puis au Petit Ney (café littéraire espace associatif de la porte Montmartre). Au début (2007), c'étaient nos textes ; maintenant ce sont des extraits d'auteurs choisis. Nous avons déjà produit un spectacle sur le *salé-sucré* qui a eu pas mal de succès. Notre prochain thème sera le *voyage*. Le hasard fait que nous avons chacune écrit un poème, métro, train. Nous n'avons pas encore construit la trame de ce prochain spectacle, mais les premières idées sont là. J'aimerais y mettre un extrait du texte de Claude Simon, *Le Tramway* ; aussi de *L'usage du monde* de Nicolas Bouvier et un texte d'une amie qui a fait le tour du monde avec son compagnon pendant quatre ans.

Nous travaillons aussi avec des associations de locataires de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) du quartier qui produisent tous les ans une manifestation appelée *Nous sommes tous des artistes*. Nous leur avons proposé d'intervenir un quart d'heure pour une lecture-conte ; l'accueil avait été très positif, très attentif. Cela les avait interpellés d'être confrontés à cette représentation. Depuis, ils nous demandent de revenir.

Entretien réalisé par

Dominique Delattre

pour

&Blume
Buvard

2013 - Tous droits réservés